

Dentistes et hygiénistes au grand cœur

Deux cabinets sans but lucratif prennent en charge les sans-abri pour l'un, les personnes incapables de payer leurs soins dentaires pour l'autre. Ils tournent principalement grâce à des bénévoles.

PIERRE CORMON

Le prix élevé des soins dentaires n'est pas frustrant que pour les patients. Des dentistes sont également déchirés par l'impossibilité de réaliser un traitement, parce qu'une personne n'en a pas les moyens. «Comme beaucoup de mes confrères, il m'arrive de consentir un geste, mais il y a une limite à ce que l'on peut faire dans le cadre d'une entreprise», remarque Davide Scalise.

C'est ce qui a poussé le jeune homme à consacrer une demi-journée par semaine au Point d'eau, l'une des deux structures genevoises dans lesquelles des dentistes et des hygiénistes traitent bénévolement des personnes qui, autrement, pourraient être exclues des soins. Le canton prend certes en charge les frais dentaires des bénéficiaires de l'aide sociale, qui peuvent dès lors être traités par les cabinets privés. Ce système exclut cependant un certain nombre de personnes: sans-abri, sans-papiers, personnes se situant juste au-dessus des seuils, par exemple.

PREMIER PAS

Un premier pas pour les atteindre a été effectué au sein du

Point d'eau, une structure gérée par l'association Carrefour-Rue. Elle met différents services à la disposition des sans-abri: usage de douches, machines à laver et sécher le linge, soins podologiques, coiffeur, etc. «Carrefour-Rue s'est rendu compte qu'il existait un vrai besoin pour des soins dentaires», explique Davide Scalise. «Les bénéficiaires arrivent souvent avec une santé buccale catastrophique.»

L'association a donc monté un cabinet dentaire il y a une vingtaine d'années. Des bénévoles viennent y exercer. Il est actuellement ouvert un jour par semaine, et sept dentistes et une hygiéniste s'y relaient. «Nous disposons d'un équipement moderne, datant de 2018, qui nous permet de travailler dans de bonnes conditions», raconte Davide Scalise, qui coordonne la structure.

SOINS GRATUITS

Avant de traiter un patient, on s'assure qu'il n'a pas droit à des prestations sociales et qu'il est dépourvu de revenu. On ne s'occupe en revanche pas de savoir depuis quand il se trouve à Genève ou s'il y séjourne légalement. Les soins sont totalement gratuits; leur éventail, en revanche, est limité. Il s'agit surtout d'apaiser la douleur.

On colmate les brèches, sans avoir la possibilité de renforcer l'étanchéité du bateau. Or, à long terme, cela n'améliore pas durablement la santé buccale et peut coûter plus cher.

Cette situation frustrait Jean-Pierre Carrel, un médecin-dentiste travaillant à l'Unité d'action sociale, qui prodigue des soins à des bénéficiaires des assurances sociales et à des patients précaires. Il a donc lancé un autre projet: la Permanence de soins dentaires de la Croix-Rouge genevoise. Elle a ouvert en novembre 2020, grâce à des donateurs privés qui ont financé l'équipement et les trois premières années de fonctionnement.

Elle est ouverte cinq jours par semaine et traite des personnes répondant à un certain nombre de critères. Elles doivent résider à Genève depuis au moins deux ans (que ce soit légalement ou pas), ne doivent pas être éligibles aux prestations sociales du canton (Hospice général ou prestations complémentaires à l'AVS) et remplir des conditions de revenu. «Nous accueillons beaucoup de travailleurs pauvres, qui se situent juste au-dessus des seuils de l'aide sociale», remarque David Wehrli, coordinateur de la permanence.

Contrairement au Point d'eau, la permanence leur demande une participation financière – vingt francs pour une séance d'hygiéniste ou quarante francs pour une séance de dentiste. «C'est une manière de valoriser tant la personne que le travail du professionnel», explique David Wehrli.

DIX À QUINZE BÉNÉVOLES

L'équipe est composée de quelques permanents à temps

très partiel – le dentiste responsable y travaille par exemple à 20% – et surtout de dix à quinze bénévoles. Ils peuvent réaliser des traitements plus approfondis que le Point d'eau, comme une éducation aux mesures d'hygiène et des traitements permettant de remettre en état et de maintenir à long terme la dentition des patients. Il arrive donc que des bénéficiaires de ce dernier y soient envoyés.

La permanence a prodigué plus de trois mille soins pendant ses premiers dix-huit mois d'existence, alors que le Point d'eau traite une trentaine de patients par mois. «Nous pourrions cependant en traiter davantage, si nous avions davantage de bénévoles», conclut Davide Scalise. Ces derniers en tirent d'ailleurs beaucoup d'expériences positives, sur les plans humain et professionnel (lire ci-dessous). ■

Une expérience riche sur les plans humain et professionnel

Ce qui attire les dentistes et hygiénistes bénévoles au Point d'eau ou à la Permanence de soins dentaire de la Croix-Rouge genevoise? «Le côté humain», répond Davide Scalise. «Le rapport avec les patients est libre, car l'aspect financier n'entre pas en jeu. Ils sont reconnaissants de ce que nous leur apportons, et cela fait du bien.» Un patient de la permanence a par exemple raconté que le traitement avait changé sa vie, car il osait à nouveau sourire. Auparavant, il s'en retenait, par honte de sa dentition. «Les patients viennent de tous les horizons, ils ont souvent des parcours étonnants, des histoires touchantes», ajoute Christian Wehrli. «Cela nous fait voyager.»

DÉFI STIMULANT

Professionnellement, le défi est stimulant. La santé buccale des patients est souvent très mauvaise. «On réalise des plans de traitement complexes, qu'on a rarement l'occasion de mettre en œuvre dans notre pratique privée», relève Christian Wehrli. «Si on aime son

métier, il y a de quoi faire.» «Comme nos budgets sont limités, nous sommes poussés à trouver des solutions bon marché, notamment à l'aide de la technologie, comme l'imagerie 3D», ajoute Davide Scalise. «Cela me sert également dans ma pratique privée, et me permet de prendre conscience de la vie difficile de ces patients.»

FORMATION CONTINUE

Traiter des cas complexes avec des moyens limités: le défi est tel que le Point d'eau et la Permanence de la Croix-Rouge genevoise veulent le valoriser. «Nous avons écrit à l'ASSO (l'association faïtière des dentistes suisses – *ndlr*) pour que les heures passées à traiter des patients bénévolement dans nos deux structures soient reconnues comme de la formation continue», relate David Wehrli. Les dentistes sont tenus d'en effectuer un certain nombre d'heures par année, et cela renforcerait l'attractivité du bénévolat. L'un des plus grands défis, pour ces deux structures, consiste en effet à trouver assez de bénévoles. P. Co.